



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Proposition de clarification des principes de requalification

Les postes requalifiés (postes de TSM transformés en poste d'ITM) sont encore aujourd'hui majoritairement occupés par des TSM. La mise en place des bonus RIFSEEP pour poste en recouvrement nous oblige à préciser les règles d'occupation de ces postes.

Un travail d'identification des agents sur postes requalifiés a été conduit dans chaque direction.

Il apparaît que pour la majorité des postes, les fiches ont été revues ou pourraient l'être rapidement pour y ré-affecter les agents qui les occupent.

Cette solution permet :

- une mise à niveau rapide des compétences attendues sur tous les postes requalifiés ;
- le versement des bonus au plus grand nombre ;
- à compter de 2022, les postes correspondraient à des fiches de postes ITM (seul ce corps apparaîtrait sur la fiche).

Si ce process, déjà réalisé pour les postes de Météorologistes Conseil en DIR, et à DSM/AERO offre beaucoup d'avantages pour les services où tous les postes de TSM sont requalifiés, il pose quelques questions pour les services où la requalification n'est pas complète (lorsqu'il reste des TSM au TROED).

Le décompte fait état sur 475 postes requalifiés de :

- 394 postes requalifiés dans des services où la requalification est complète ;
- 33 postes restants dans des services où la requalification est partielle ;
- 48 postes déjà pourvus par des ITM ou cat.A (requalification et mutation directe d'ITM sur poste ouvert en recouvrement).

Ces considérations nous amènent à différencier deux traitements distincts.

- les services où la requalification est totale

* Toutes les fiches de postes ont ou seront revues à un niveau de compétence attendu d'ITM. Les agents TSM qui les occupent seront réaffectés sur leurs nouvelles fiches de postes suivant le calendrier défini ci-après, direction par direction.

* En cas de vacance de poste suite à départ, le poste sera ouvert à la mobilité, pour quelque temps encore, aux ITM et TSM ; l'objectif étant, qu'à une date encore non fixée, ces postes ne soient plus ouverts qu'aux ITM.

Calendrier :

Service/poste	Cycle	Mise en place du Bonus
DSM/ADE/AERO/CRA/météorologiste Conseil aéro	Automne 2019	12/10/2020
D2C/MF/Sport	FdE décembre 2020	01/01/2021
DIR Métropole / MC Services, nivologue, Marine, SPC	FdE mai 2021	04/10/2021
DS/CS/PCGC	Automne 2021	01/01/2022
DIROP/MAR/EXP	Automne 2021	01/01/2022
DIROP/COMPAS	Automne 2021	01/01/2022
D2C/Division Marketing	Automne 2021	01/01/2022
DIROM/PREVI	Automne 2021	01/01/2022
DIRIF/MEDIA	Automne 2021	01/01/2022

- Les agents profitant déjà d'un bonus car mutés sur une fiche de poste TSM ouvert en recouvrement ITM à compter du 1^{er} juillet 2017 auront bénéficié du dispositif en avance de phase.

- la situation des Ingénieurs commerciaux ne touchant pas le bonus (car affecté avant la mise en place du RIFSEEP) sera régularisée au 01/01/2022. ; rappelons que ces agents ont bénéficié d'une ITS fonctionnelle de 1673 euros, soignée dans leur IFSE.

- les services où la requalification est partielle.

Deux possibilités à discuter pour pourvoir les postes requalifiés :

	Solution 1	Solution 2
	<ul style="list-style-type: none"> * les agents restent sur leurs postes TSM (fiche de poste actuelle, d'un niveau TSM). * lorsque qu'un agent du service est reçu ITPRO ou à la liste d'aptitude, le poste est transformé en poste ITM et pourvu par le lauréat. * en cas de vacance de poste dans un des services à requalification partielle, deux fiches de postes seront ouvertes : la fiche TSM et la fiche de poste ITM ouvertes chacune aux corps correspondants. 	<ul style="list-style-type: none"> * les postes sont ouverts lors de la campagne d'automne. * seuls les TSM du service candidatent. * des TSM sont retenus sur les postes requalifiés à hauteur du nombre de postes requalifiés dans le service. * en cas de vacance de poste, le poste n'est plus qu'ouvert aux ITM et encore quelque temps aux TSM.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - les promotions se font au rythme de l'examen professionnel ou de la liste d'aptitude qui restent les deux seuls process légitimes pour retenir un candidat parmi d'autre sur un poste requalifié. - limite le sentiment d'injustice 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau de TOUS les postes avec bonus en recouvrement
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - pas de bonus en recouvrement - ouverture de deux niveaux de poste en cas de vacance. 	<ul style="list-style-type: none"> - sentiment d'injustice - nécessité pour un agent qui aurait l'ITPRO de quitter le service alors que le service n'a pas encore atteint sa cible effective de nombre d'ITM.

Postes restants à requalifier à la DSI, la DSO, la DESR, en DIROM/EC

Dans ces services, des agents récemment mutés peuvent déjà toucher le bonus, car mutés sur une fiche de poste (souvent TSM) ouvert en recouvrement ITM. En fonction de la solution choisie, chaque situation sera étudiée.